

Polit: Jyn
2^e May
1860.

Milan le 24 Février 1860

BBB von J. März 1860

Monsieur le Président et Messieurs
Les Membres du Conseil Fédéral

Monsieur le Président Messieurs!

J'ai l'honneur de vous adresser réception de votre communication en date du 17^e Pd^e concernant la conférence appelée à régulariser la navigation du Lac Majeur. —

Je sors de chez M. de Cavour. Il m'avait à Turin, promis de faire ce qu'il pourrait, pour sauvegarder les intérêts de la Suisse dans le cas d'une annexion de la Savoie à la France. Vous vous rappelez qu'il m'avait conseillé de travailler à gagner l'Angleterre à notre cause sans l'avouer ouvertement, afin d'éviter l'apparence d'une entente dans le but de contre-carer les despoirs de la France; il nous avait tenu parole.

La réponse de lord John Russell à Sir Robert Peel a été le résultat de cette ligne de conduite et des dépêches de Sir Hudson.

Cependant la version Française de cette réponse diffère de la version Anglaise, dans ce sens, que la première attribue à la Suisse les démarches faites à Londres, tandis que la seconde donne ce rôle à la Sardaigne.

J'ai voulu savoir la vérité à ce sujet. Voici ce que m'a dit le ministre :

"Nous avons en effet, répondu à l'Angleterre que nous ne consentirions à l'annexion de la Savoie à la France, que si les populations le voulaient nettement" (Je me ferai couper la tête, plus tôt que de rendre ces braves gens comme de vicieux, a-t-il ajouté) Nous avons dit encore "Dans tous les cas nous ne pouvons céder ^{que} ce qui nous appartient, sans réserve, et nous ne pouvons disposer du territoire sur lequel les traités donnent des droits à la Suisse, qu'avec l'assentiment de cette dernière, quels que puissent être, à un moment donné, les vœux des populations



J'ai insisté auprès du Ministre pour que, dans toute transaction à intervenir, il stipulât, non pas seulement pour le Chablais et le Faucigny, mais encore pour le nord du Genevois jusqu'au mont des Alpes. Il m'a dit: "Être sans inquiétude à ce sujet." Que pour le moment, il n'était pas encore question d'aucun détail. Que dans tous les cas, il ne pouvait absolument rien faire sans le Parlement Sard."

Malgré les bruits contradictoires, tenez l'annexion de fait des Romagnes comme imminente. "Ce sera pour notre retour à Turin" m'a dit le ministre et il m'a donné une pièce d'un franc toute neuve, frappée à Bologne à l'effigie de Victor Emmanuel.

En le félicitant des succès de sa politique, je lui ai dit: "Plus vous vous agrandirez en Italie, moins des engagements oraux au sujet de la Savoie, pourront nous tranquilliser, car les nouveaux intérêts que l'augmentation de la Sardaigne créera à la France pourrions faire publier bien des promesses."

J'ai compris, à sa réponse qu'il ne céderait la Savoie qu'avec une extrême répugnance, et qu'il fera tout pour s'échapper à cette obligation.

Mais comme je vous l'ai dit, il évite tout ce qui pourrait sembler hostile à l'Empereur, et j'ai grand soin de suivre la même politique quoique la nature même de mes réclamations me rendent ce rôle assez difficile à soutenir.

Je viens de recevoir ^{votre} notification de la nomination de M. Scherz au poste de consul à Milan. Cette nomination sera bien vue dans cette ville; au le titulaire est considéré. Je demanderai demain l'exequatur pour lui au Ministre.

Le corps diplomatique retourne lundi à Turin avec le Roi. — Ci-joint une note concernant le Mont Lombard-Vénitien.

Agriez, Monsieur le Président et Messieurs,
S'assurera de ma très haute considération

Orbigny.

J. Bourke

Notizungen.

Fall für ein ungarisches Gesetz des
Monte Lombard im ungarischen
und auf ein solches Gesetz
hin.

NB: Mitteilung an 4. Briefg.